



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

# Rapport du comité d'experts

Unité de recherche :

UMS 2553 MSH Paris Nord

de l'Université Paris 13



juillet 2008



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

## Rapport du comité d'experts

Unité de recherche :

UMS 2553 MSH Paris Nord

de l'Université Paris 13



Section des unités  
de recherche

*Le Directeur*

**Jean-Jacques Aubert**

juillet 2008



# Rapport du comité d'experts

## L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord

Label demandé : UMS

N° si renouvellement : 2553

Nom du directeur : M. Pierre MOEGLIN

## Université ou école principale :

Université Paris 13

## Autres établissements et organismes de rattachement :

Université Paris 8

CNRS

## Date(s) de la visite :

20 juin 2008



# Membres du comité d'évaluation

## Président :

Pr. Bruno PEQUIGNOT, Université Paris 3

## Experts :

Mme Françoise BENHAMOU, Professeur à l'Université Paris 1

Mme Catherine CICHELI-PUGEAULT, Professeur à l'Université Paris 5

Mme Catherine Le GALES, Directrice de recherches à l'INSERM

M. Marcel DRULHE, Professeur émérite à l'Université Toulouse 2

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

# Observateurs

## Déléguée scientifique de l'AERES :

Mme Denise PUMAIN

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

## Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité :

M. Denis PESCHANSKI (CNRS)

Mme Natalia AUTONOMOVA (réseau des MSH)



# Rapport du comité d'experts



## 1 • Présentation succincte de l'unité

La MSH Paris Nord, à la différence d'autres MSH n'accueille pas d'équipes au sens strict, mais seulement des programmes de recherche. L'agrément se fait sur appel d'offre auprès de l'ensemble de la communauté des chercheurs et plus particulièrement celles des universités Paris 8 et Paris 13 partenaires et tutelles avec le CNRS de l'UMS qui gère la MSH.

Deux axes de recherche ont été définis dès l'origine de la MSH : Industries culturelles et arts d'une part et d'autre part Santé et société. Ces deux axes avaient été décidés par le Ministère qui avait chargé M. Pierre Moeglin de rédiger un rapport de faisabilité. Si le premier axe semblait s'imposer étant donné les ressources importantes des universités concernées et notamment de Paris 8 dans ce domaine, le deuxième était moins évident, comme le soulignait le rapport fait en 2001 pour le CNRS. Cependant, les documents présentés pour le renouvellement quadriennal de l'UMS montrent qu'à l'évidence pour les deux axes le pari a été gagné. L'ensemble des membres du comité l'a souligné. La MSH a eu dans ces deux domaines une vraie fonction de coordination et de constitution de communautés de chercheurs sur la zone Paris Nord en associant aux potentiels des universités Paris 8 et Paris 13 de nombreux chercheurs français et étrangers. De ce point de vue il est clair que la MSH Paris Nord est une réussite.

## 2 • Déroulement de l'évaluation

Le directeur de la MSH Paris Nord, le Professeur Pierre Moeglin assisté des directeurs adjoints et de la secrétaire générale de la MSH nous a présenté la MSH et a proposé un ordre du jour qui a été accepté par la commission.

La présentation des travaux et activités de la MSH a été faite selon 6 points synthétiques : Interdisciplinarité, Interinstitutionnalité et Internationalité, qui correspondent aux grands principes qui structurent le réseau des MSH auxquels on été ajouté : Innovation, Insertion et Identité.

La présentation de ces six points a été faite par de nombreux chercheurs et - notons le car c'est très important - de nombreux doctorants, et toujours en mêlant les exposés faits par des responsables de programmes des deux axes de recherche. Il faut remercier tous ceux qui ont accepté de participer aux auditions, malgré le peu de temps qui leur était donné pour nous présenter leurs positions et l'attente que certains ont du subir. La consigne qui leur avait été donnée par la direction de la MSH était de souligner en positif ou en négatif ce qu'avait été l'apport spécifique de la MSH pour la recherche selon les 6 points de synthèse proposés.

Tout d'abord, les documents qui nous ont été transmis sont de très bonne qualité, complets, clairs et bien présentés. On peut seulement regretter qu'ils aient été transmis trop tardivement à certains membres de la commission, ce qui a gêné leur appropriation. La comparaison entre les documents présentés et les exposés oraux montre que l'ensemble des facettes des activités de la MSH nous ont été présentées à l'oral.



### 3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Sur la question de la cohérence des réalisations avec le projet initial de la MSH, le Comité d'évaluation est unanime pour dire que c'est un des points forts de la MSH. Il faut noter que qu'il semble régner dans la MSH une bonne ambiance de travail et de rencontres. Un des objectifs des MSH étant la mise en place de structures d'échanges entre chercheurs, il est clair que de ce point de vue là aussi la MSH Paris Nord est une réussite. Elle a permis des collaborations importantes entre chercheurs d'horizons disciplinaires ou d'objets très différents. C'est d'ailleurs de ces collaborations qu'est née la proposition pour l'avenir d'ouvrir un troisième axe de recherche : Mondialisation, régulations, innovations. Mais nous y reviendrons plus loin.

Sur la qualité scientifique de la production de la MSH il faut noter qu'à côté de publications nombreuses et de qualité dans des supports nationaux et internationaux, on peut cependant appeler à un renforcement de la visibilité internationale des publications. Des progrès sont possibles et cet objectif devrait être une priorité pour le prochain quadriennal. Il faut cependant noter que l'interdisciplinarité revendiquée ne facilite pas la publication d'articles dans des revues de rang A, qui sont le plus souvent disciplinaires, voire étroitement disciplinaires, ce qui pousse naturellement à produire des ouvrages collectifs plus facilement interdisciplinaires. Reste qu'une stratégie de publication d'ouvrages collectifs ne doit pas être un obstacle à un effort de publication dans des revues scientifiques, notamment pour permettre une bonne intégration des doctorants dans leurs communautés disciplinaires respectives.

Sur la question de la notoriété scientifique, il est difficile de proposer une évaluation forte, d'autant plus que les chercheurs travaillant dans la MSH ont aussi un rattachement dans leurs universités respectives et qu'il est parfois difficile, pour les chercheurs eux-mêmes, de distinguer dans leurs travaux ce qui relève de la MSH ou de leur université. En revanche il est clair que l'insertion de la MSH dans les réseaux internationaux est très excellente et combine intelligemment les relations scientifiques de circonstance, liées à un projet ou à un chercheur, et les relations plus durables et continues. Soulignons de surcroît que la règle, systématiquement appliquée, qui veut qu'un projet de programme non réellement international ne peut être présenté au Conseil Scientifique est une excellente règle.

Le travail réalisé sur les revues (notamment la revue « Régulation », mais aussi d'autres : « Intellectica » par exemple) est très utile à la recherche et l'idée de constituer une « pépinière » de revues, leur permettant de se développer jusqu'à accéder à d'autres supports (revues.org par exemple) est à soutenir absolument. Cette règle s'accompagne d'un effort continu de formation des doctorants à la recherche documentaire la plus pointue.

Toujours dans le même ordre d'idées, l'intégration de la MSH dans son environnement est la troisième grande réussite. Non seulement cette réussite est évidente par rapport aux deux universités de tutelle, qui avant la création de la MSH n'avaient aucune activité de recherche commune et qui en ont depuis développé plusieurs, notamment des co-habilitations de master, mais aussi par rapport au tissu industriel de la zone et notamment du bassin Plaine Saint-Denis, qui est une des principales régions de production dans le champ audiovisuel et informatique, mais encore par rapport à la population locale par l'organisation de conférences pour le grand public avec l'aide du Conseil Général, dont un représentant a souligné l'importance accordée par les collectivités locales à la présence et à l'activité de la MSH. La venue du Président de La Plaine Commune a confirmé cet intérêt.

Le comité a regretté enfin l'absence d'un représentant du Conseil Scientifique, qui nous aurait permis sans doute de mieux apprécier son rôle concret dans la MSH. Cependant il souligne que sa composition qui exclut tout membre de la MSH et comporte 7 collègues étrangers sur 27 et 1 représentant de la société civile est tout à fait satisfaisante. Il réunit de plus des personnalités scientifiques de premier plan.



## 4 • Analyse de la vie de l'unité

Pour ce qui est du rôle de la MSH dans la formation, les doctorants ont tous souligné non seulement la qualité de l'accueil, mais aussi l'importance des services rendus par la MSH : outre un bureau et un ordinateur, la MSH leur propose une formation à la recherche documentaire soulignée plus haut et des instruments de travail de qualité. De plus, tous se sont félicités des possibilités d'échange offertes par la MSH avec d'autres doctorants ainsi qu'avec des chercheurs issus d'autres universités françaises ou étrangères que leur présence à la MSH leur permettent.

La mise en place d'un réseau de doctorants est une vraie réussite. On peut cependant regretter qu'elle ne concerne que les doctorants de l'axe 2. Il serait utile de réaliser la même opération pour l'axe 1 voire pour le futur axe 3.

## 5 • Conclusions

— Points forts :

- Avoir réussi le projet initial lui avoir donné une assise solide dans le paysage de la recherche
- Une réelle interdisciplinarité et une bonne interinstitutionnalité
- Une très bonne insertion scientifique et un réel rayonnement local
- Un excellent accueil des doctorants
- Une forte adaptabilité aux évolutions tant scientifiques qu'institutionnelles, comme le montre la création d'un 3<sup>e</sup> axe.

— Points à améliorer :

- La visibilité internationale d'une partie des publications
- L'articulation des politiques scientifiques des universités Paris 8 et Paris 13 avec la politique propre de la MSH
- Le 4<sup>e</sup> axe proposé : La ville des sciences humaines et sociales. Cet axe ne semble pas aussi bien constitué que les 3 autres et il a semblé prématuré au comité d'en faire une priorité pour l'avenir, ce d'autant plus que l'évolution des équipes pressenties pour y contribuer ne dépend pas seulement des acteurs locaux.

— Recommandations :

Le comité pense que l'évolution du statut d'UMS actuel à un futur statut d'USR est souhaitable et devrait permettre de renforcer la visibilité scientifique de la MSH Paris Nord. Il souligne qu'un des principaux défis à venir sera pour la direction de la MSH Paris Nord de réussir son déménagement dans le cadre qui reste aujourd'hui un peu incertain du futur Campus Condorcet. La gestion de l'incertitude liée à l'évolution du paysage scientifique est un problème pour toutes les MSH. Les relations déjà nouées avec l'EHESS comme avec d'autres établissements sont un atout réel pour surmonter les éventuelles difficultés liées à cette nouvelle étape.

Pierre Mœglin  
Professeur,  
Directeur de la Maison des Sciences de l'homme  
Paris Nord,

Paris le 4 août 2008

Monsieur le Directeur de la Section des Unités,

Sous couvert des trois tutelles de la Maison des sciences de l'homme, M. le directeur général du CNRS et MM. Les présidents des universités Paris 8 et Paris 13, j'accuse réception du rapport que le comité de visite de l'AERES vient d'établir sur notre unité.

Un ajout me semble devoir être apporté à ce document : dans la rubrique dite « des représentants de l'université », en l'occurrence *des* universités (puisque le comité de pilotage de la MSH est composé des représentants du CNRS et des présidents des universités Paris 8 et Paris 13), mériteraient de figurer les noms de MM. Pascal Binczak, président de l'université Paris 8, et Jean-Loup Salzmman, président de l'université Paris 13. L'un et l'autre ont, en effet, en personne assisté à une grande partie des échanges.

À cette réserve près, le rapport me semble caractériser avec précision et justesse le fonctionnement et les activités de la Maison des sciences de l'homme, et je profite de l'occasion pour en remercier les membres du comité et son président.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Direction, l'expression de ma haute considération,